

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Château des Défis®

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N°44 : Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. Sous-catégorie d : Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	La catégorie ne précise pas de seuil de fréquentation Parcours de découverte familiale du château fort de Fleckenstein. Parcours implanté en forêt (forêt communale de Lembach) et dans le château fort de Fleckenstein. Renouvellement d'un parcours existant depuis 2005, incluant une légère modification du tracé. Voir : www.fleckenstein.fr/visites/le-chateau-des-defis/

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Implantation, le long d'un cheminement naturel existant (sur une parcelle forestière qui borde le château de Fleckenstein) et dans le château de Fleckenstein de +/- 21 stations de jeux, dont 16 existantes à réaménager.

1 station de jeu est implantée directement à l'arrière du P'tit Fleck (actuel toboggan) : réaménagée avec des modules de jeux de plein air (+/- 700 m²)

Les 10 stations de jeux en forêt (dont 6 existantes, à réaménager) sont constituées :

- d'1 panneau "consigne de jeu" (fixé sur un mât, petit soclage béton)
- d'un jeu ou d'un agrès (ex : maisonnette en bois, wagonnet de la mine de fer)
- d'un panneau directionnel

Quelques stations sont sonorisées dans le parcours existant (raccordement électrique en filaire). Il est envisagé de remplacer ce raccordement électrique existant par une sonorisation autonome (batterie).

Les 10 stations dans le château (existantes) sont uniquement constituées d'un panneau de jeu (+éclairage et sonorisation de mise en valeur du puits).

Les installations ont un caractère provisoire et réversible : elles sont amenées à être enlevées (et remplacées) d'ici 5-7 ans

4.2 Objectifs du projet

- Valoriser le patrimoine castral et naturel
- Maintenir la fréquentation du pôle Fleckenstein et l'activité touristique et économique du site. La fréquentation du parcours Château des Défis se situe autour de 25 000 visiteurs (public familial et groupes d'enfants). L'augmentation de la fréquentation n'est pas un objectif en soi.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les aménagements sont prévus en période hivernale (prévisionnel : entre novembre 2023 et février/mars 2024). Il y a donc absence d'impact sur l'avifaune nicheuse. L'enjeu sur les arbres à cavité est maîtrisé du fait de l'absence d'abattage d'arbres. Les socles existants sont réutilisés pour servir de support dès que cela est possible. Sont également réutilisés les gravillons roulés pour la station de jeux (ou copeaux de bois). Quelques déplacements motorisés sont à prévoir durant cette période de travaux (essentiellement des véhicules légers).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parcours est fréquenté en journée uniquement (10h à 18h de mars à fin octobre). L'objectif de fréquentation est de 25 000 personnes (équivalent à la fréquentation actuelle). Par jour, cela représente une fréquentation comprise entre 0 et 250 personnes maximum en période estivale. Aucune hausse notable de fréquentation n'est prévue; il s'agit de maintenir le niveau de fréquentation actuel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation dans le cadre de la servitude d'utilité publique au titre des Monuments Historiques (les installations et aménagements sont réalisés aux abords du château et dans le château).

Précision : le zonage Nf du PLU permet "l'utilisation du site pour des installations liées à la valorisation du site du Fleckenstein, les constructions et installations liées aux activités touristiques, les aires de jeu ouvertes au public".

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du parcours en forêt	+/- 710 ml
Emprise en forêt	+/- 2 160m ² (cheminement de 2m + 10 stations de 4m ² + 1 station de 700m ²) => valeurs quasi identiques à la situation actuelle

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Forêt communale et château de
Fleckenstein, 67510 Lembach

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 9 ° 0 4 ' 7 0 " 90 Lat. 7 ° 7 7 ' 4 0 " 07

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 9 ° 0 4 ' 7 0 " 90 Lat. 0 7 ° 7 7 ' 4 0 " 07

Point d'arrivée :

Long. 4 9 ° 0 4 ' 4 9 " 17 Lat. 7 ° 7 7 ' 1 4 " 15

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif des Vosges
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional des Vosges du Nord, Réserve de biosphère transfrontière Nord du Nord - Pfälzerwald
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Château fort de Fleckenstein (classé monument historique en 1898)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé à environ 500 mètres à vol d'oiseau de la zone spéciale de conservation FR 4201794 "La Sauer et ses affluents"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun remblais / déblais à l'exception de l'implantation des ancrages des poteaux et agrès. Réutilisation des gravillons roulés d'ores et déjà utilisés sur le site pour l'actuelle zone de réception du toboggan (nouveau toboggan installé à proximité immédiate) ou à défaut utilisation de copeaux de bois. Aucun apport de matériaux hors supports de jeux et panneaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Perturbations liées à la sonorisation diurne de certains endroits + piétinement dû à la fréquentation. Néanmoins, il est précisé que ces perturbations sont d'ores et déjà existantes (substitution à un parcours existant). Par ailleurs le parcours permet de canaliser une fréquentation dans une zone déjà très fréquentée (spot touristique + proximité des circuits de randonnées dont GR53). Absence d'abattage d'arbres, absence d'artificialisation des sols par rapport à la situation actuelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Possible impact sonore en phase travaux (limité à l'aménagement des stations de jeux); celui-ci reste toutefois inférieur en volume à une exploitation forestière. A moyen et long terme, aucun impact n'est identifié : pas d'abattage d'arbres (pas d'impact sur les éventuels habitats de chauve-souris forestières d'intérêt communautaire); pas d'impact sur l'état de conservation de la hêtraie (absence de coupe, absence d'artificialisation des sols, absence d'apports de matériaux). Aucun rejet dans le milieu naturel ou aquatique, susceptibles d'altérer la qualité physico-chimique des ruisseaux situés en contrebas.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le présent formulaire ne comporte pas de rubrique 5.2?
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune consommation : le parcours se substitue à un parcours existant. Il a en outre pour caractéristique d'être démontable.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune manipulation, transport ou stockage de substances dangereuses (le projet n'utilise pas de substance dangereuse). Non concerné par d'autres risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de déplacements motorisés en phase d'exploitation (quelques rares déplacements motorisés en phase travaux pour du transport de matériel)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le nouveau parcours ne génère pas d'accroissement de la nuisance sonore puisqu'il se substitue à un parcours existant.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : vibrations dues à quelques déplacements motorisés (très limité)?
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné (pas d'installation lumineuse - le site étant exploité uniquement en journée)
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à valoriser le patrimoine architectural, historique, culturel. Du point de vue archéologique : aucun affouillement à plus de 20 cm de profondeur n'est prévu.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

sans objet. Les incidences sur site sont de nature très limitée. Par exemple, la sonorisation de certaines stations de jeu n'a pas d'impact acoustique au-delà de quelques mètres.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- site non fréquenté de 18h à 10h (de nuit), ni de novembre à mars.
- efforts d'intégration à l'existant (milieu forestier, paysage, attention particulière aux matériaux utilisés) et de limitation des incidences : le parcours doit rester le plus "discret" possible.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Durrenbach

le, 17/03/2023

Signature

Le président,
Roger ISEL

